

**a**

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session**

Rome, 6-8 septembre 2005

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

**DON**

**AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL**

POUR

**LA RECHERCHE ET LA FORMATION AGRICOLES**

MENÉES PAR

**UN CENTRE INTERNATIONAL BÉNÉFICIAIRE DU SOUTIEN DU GCRAI**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>2</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>CENTRE INTERNATIONAL POUR LA RECHERCHE EN AGROFORESTERIE: PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE DANS LE SAHEL OUEST-AFRICAIN PAR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS DE TYPE SAVANE-PARC</b>	<b>3</b>



**SIGLES ET ACRONYMES**

ANAFE	Réseau africain d'éducation forestière
CIRAF	Centre international pour la recherche en agroforesterie
ICRISAT	Institut international de recherches sur les cultures pour les Tropiques semi-arides



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE DON  
AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL POUR LA RECHERCHE ET LA  
FORMATION AGRICOLES MENÉES PAR UN  
CENTRE INTERNATIONAL BÉNÉFICIAIRE DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don en faveur de la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 1 450 000 USD.

**PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION**

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et de formation du centre international suivant bénéficiant du soutien du GCRAI: Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF).

2. Le document relatif au don d'assistance technique soumis au Conseil d'administration pour approbation est annexé au présent rapport:

CIRAF: Centre international pour la recherche en agroforesterie: Programme de renforcement des moyens d'existence dans le Sahel ouest-africain par l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des systèmes agroforestiers de type savane-parc.

3. Les objectifs et la teneur du programme de recherche appliquée considéré sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de DAT pour la recherche et la formation agricoles.

4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration en décembre 2003, consistent à:

- a) promouvoir la recherche orientée vers les pauvres au sujet des méthodes novatrices et des choix technologiques en vue d'augmenter l'impact sur le terrain; et
- b) renforcer les capacités des institutions partenaires en faveur des pauvres, y compris les organisations communautaires et les ONG.

5. Découlant de ces objectifs, les buts spécifiques de l'appui du FIDA sous forme d'un don concernent: a) les stratégies adoptées par les groupes cibles du FIDA pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, spécialement dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies qui reposent sur les savoirs traditionnels, prennent en compte la problématique hommes-femmes et visent à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les techniques autochtones) et la gestion productive et durable de ces ressources; d) des politiques propres à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire leur dépendance à l'égard des transferts, et e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales dispensent des services aux

populations économiquement vulnérables, en fonction de leurs atouts. Dans ce cadre, le FIDA a l'intention d'élaborer des approches de la pauvreté rurale fondées sur les produits. Enfin, l'établissement d'un réseau consolidé destiné à accueillir et diffuser les savoirs aidera le Fonds à établir des liens durables avec ses partenaires de développement et à multiplier les effets de son programme de recherche et de formation agricoles.

6. Le don proposé dans le présent document s'articule sur les objectifs stratégiques a), b), d) et e) énoncés ci-dessus. Il améliorera la résistance des groupes aux chocs tels que les mauvaises récoltes en augmentant le recours aux arbres et arbustes dans l'alimentation locale et dans les usages médicinaux, en vue de diversifier les sources de nourriture et de remèdes. Il améliorera aussi l'accès des communautés rurales pauvres aux techniques plus productives de domestication des arbres basées sur un matériel génétique sélectionné et adapté par l'expérimentation locale. S'agissant des objectifs d) et e), il conforte l'orientation favorable aux pauvres des politiques et institutions en appuyant les réseaux locaux d'associations et d'organisations d'agriculteurs et en encourageant leur contribution à l'analyse, la formulation et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources naturelles.

#### **DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION**

7. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DECIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de renforcement des moyens d'existence dans le Sahel ouest-africain par l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des systèmes agroforestiers de type savane-parc, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 450 000 USD) au Centre international pour la recherche en agroforesterie à l'appui d'un programme de quatre ans allant de 2006 à 2009, selon les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président

Le Président  
Lennart Båge

**CENTRE INTERNATIONAL POUR LA RECHERCHE EN AGROFORESTERIE: PROGRAMME DE  
RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE DANS LE SAHEL OUEST-AFRICAIN PAR  
L'AMÉLIORATION DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS  
DE TYPE SAVANE-PARC**

**I. GÉNÉRALITÉS**

1. Les systèmes agroforestiers de type savane-parc sont formés d'arbres et d'arbustes utiles cultivés à côté des plantes vivrières de base comme le millet d'Afrique et le sorgho. Ces systèmes sont le fruit d'innovations et d'expériences poursuivies pendant des générations par les agriculteurs et ils représentent de nos jours le principal système agricole dont les paysans du Sahel ouest-africain tirent leur subsistance. Les arbres et arbustes des savanes-parcs remplissent une variété de fonctions pour les ruraux pauvres. Ils fournissent de nombreux aliments qui complètent les cultures de base dans l'alimentation locale et ils revêtent une importance particulière lorsque les greniers à céréales se vident. Ils offrent aussi quantité de remèdes traditionnels indispensables aux soins de santé en milieu rural et ils servent de combustible pour la cuisine, de matériaux à usage domestique et agricole, ainsi que de fourrage et de remède pour le bétail. Ces arbres et arbustes jouent également un rôle capital dans le maintien de la productivité des cultures vivrières de base dans les terres de la savane-parc en modérant la température du sol, en réduisant l'érosion et en améliorant la fertilité des sols. En outre, comme le parc est une source de fourrage et d'essences médicinales pour le bétail, il est indispensable de sauvegarder sa productivité pour assurer la bonne santé des troupeaux.

2. Malheureusement, les systèmes agroforestiers de type savane-parc subissent une dégradation et leur biodiversité n'est pas toujours entièrement régénérée sous l'effet de divers facteurs environnementaux, biologiques, socioéconomiques et politiques. Si la biodiversité est appauvrie, les ruraux pauvres ont moins de solutions pour améliorer leur santé, leur nutrition et leurs revenus. La dégradation des savanes-parcs oblige par ailleurs à exploiter plus intensivement les terres communales entre les villages et les forêts domaniales classées, ce qui provoque des conflits entre villages, cultivateurs et pasteurs, ainsi qu'avec le département des forêts de l'État.

**II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA**

3. En diversifiant et en améliorant la gestion des arbres et arbustes indigènes dans les systèmes agroforestiers des savanes-parcs et en favorisant la commercialisation des produits des diverses essences, on pourrait contribuer à réduire la pauvreté puisque les communautés rurales pauvres y trouveraient des moyens d'existence plus diversifiés et plus constants, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et la santé des membres de la famille.

4. Les caractéristiques les plus novatrices de ce programme sont: a) l'élaboration participative de stratégies communautaires pour diversifier et protéger les essences indigènes utiles d'arbres et arbustes dans les savanes-parcs, en vue de rechercher les meilleurs débouchés pour les produits de grande valeur tirés de ces essences et b) la recherche participative sur la variation génétique des essences prioritaires, en utilisant l'expérience des exploitants innovants qui détiennent quantité de connaissances pratiques tirées de leurs propres travaux d'adaptation. Ces novateurs sont des catalyseurs dans leur communauté et c'est sur eux qu'il faut s'appuyer pour forger un partenariat en vue de régénérer la biodiversité des savanes-parcs.

5. Le programme est conforme à la politique de réduction de la pauvreté rurale du FIDA et il soutient la stratégie de réduction de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre: a) en renforçant les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations pour qu'ils puissent gérer et conserver leurs ressources naturelles et commercialiser une gamme plus large de produits de grande

valeur tirés des arbres et arbustes indigènes; b) en améliorant le centrage des institutions nationales partenaires sur les pauvres; c) en relevant la productivité agricole des arbres et arbustes indigènes et des cultures associées dans le système agroforestier des savanes-parcs; d) en améliorant l'accès des communautés rurales pauvres à de meilleures technologies basées sur le matériel génétique sélectionné et adapté des arbres et arbustes indigènes; e) en réduisant la vulnérabilité des moyens d'existence ruraux aux principaux dangers tels que les mauvaises récoltes et en diversifiant les essences indigènes et, par voie de conséquence, les sources de nourriture, de médicaments et de revenus; et f) en mettant l'accent sur les parcs qui, bien que subissant une grave dégradation, restent le principal système agroforestier qui assure la subsistance des paysans dans la région et offre des perspectives très intéressantes pour des investissements futurs.

### III. PROGRAMME PROPOSÉ

6. Le programme a pour finalité d'améliorer les moyens d'existence des communautés rurales pauvres du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal en enrichissant la biodiversité et en améliorant la gestion des arbres et arbustes indigènes dans les systèmes agroforestiers de type savane-parc, avec pour résultat de diversifier les produits essentiels, les services environnementaux et les sources de revenus.

7. Le programme a trois objectifs: a) renforcer les capacités des communautés rurales pauvres et des partenaires locaux et nationaux à concevoir, réaliser, suivre et évaluer en commun des plans pour la domestication, la gestion et la conservation participatives des arbres et arbustes indigènes qui tiennent une place importante dans leurs moyens d'existence; b) consolider les organisations et réseaux communautaires en vue de gérer, produire et commercialiser durablement les produits de grande valeur des arbres et arbustes indigènes; et c) augmenter la pertinence des programmes de recherche et de formation et des méthodes d'action-recherche en agroforesterie pour les communautés rurales. Les activités du programme seront groupées sous les rubriques ci-dessous.

8. **Diagnostic/analyse selon des méthodes participatives dans les villages.** Cela consistera à: a) examiner les pratiques des agriculteurs, repérer les innovations et novateurs et les expériences faites en matière d'utilisation, de gestion, de domestication et de conservation des arbres et arbustes indigènes qui peuvent être exploitées et perfectionnées; b) analyser l'impact des politiques en matière de ressources naturelles locales et du régime d'occupation des terres et des arbres sur l'utilisation, la gestion, la domestication et la conservation des arbres et arbustes indigènes; c) définir les essences prioritaires et leur rôle dans les stratégies de subsistance des villages; d) évaluer les acteurs potentiels dans les entreprises communautaires d'exploitation des arbres et de la forêt; et e) définir le soutien nécessaire à la formation, la technique, la recherche et la vulgarisation.

9. **Ateliers villageois et inter-villageois pour définir les plans de recherche/développement participatifs.** Les activités dans ce domaine consisteront à: a) élaborer des plans qui se fondent sur les pratiques locales pour améliorer l'utilisation, la gestion, la domestication et la conservation des arbres et arbustes indigènes dans les systèmes agroforestiers des savanes-parcs; b) restaurer ou améliorer l'organisation d'associations et réseaux autonomes pour la production et la commercialisation de produits de grande valeur tirés d'un petit nombre d'essences prioritaires; et c) trouver les mécanismes pour associer les villages en tant que partenaires: i) à l'évaluation, la formulation et l'application des politiques relatives aux ressources naturelles locales, et ii) à la définition des priorités pour la recherche en agroforesterie et la vulgarisation dans les instituts et universités du pays.

10. **Renforcement des capacités en faveur des projets participatifs de domestication, gestion et conservation des arbustes et arbres.** Il s'agira: a) d'organiser des ateliers de renforcement des capacités au sujet des méthodes participatives, de la gestion communautaire des ressources naturelles

et des instruments de solution des conflits; b) de concevoir et mettre en œuvre des programmes de recherche/formation participatifs dans les villages pour réaliser des essais d'évaluation génétique; les méthodes de domestication, gestion et conservation et les méthodes de diversification des savanes-parcs, qui débouchent tous sur des actions concrètes comme planter, replanter, protéger et créer des pépinières; c) d'établir des plans, reposant sur les mécanismes existants, pour organiser des réseaux communautaires autonomes de domestication et de conservation; d) de créer et utiliser des bases de données sur les savoirs traditionnels concernant les arbres et arbustes indigènes; e) de travailler avec les villageois pour quantifier et suivre la relation entre leurs moyens d'existence et la biodiversité des arbres et arbustes indigènes dans leur paysage; et f) de mettre en œuvre les processus stratégiques qui unissent les communautés rurales, les sociétés civiles et les décideurs locaux en vue d'évaluer, d'élaborer et d'appliquer ensemble des politiques relatives aux ressources naturelles locales qui facilitent la diversification, l'utilisation durable et la préservation des savanes-parcs.

**11. Renforcement des réseaux communautaires de production, gestion et commercialisation.**

Les activités consisteront: a) à organiser des ateliers de renforcement des capacités au sujet des entreprises communautaires fondées sur les arbres et la forêt afin de faciliter l'émergence de modèles appropriés d'entreprises correspondant aux intérêts des communautés, aux possibilités de commercialisation, à la main-d'œuvre disponible et aux considérations d'équité entre les sexes, les ethnies et les conditions d'existence; b) à analyser la chaîne de l'offre et de la demande et des produits de base pour les produits tirés des essences jugées prioritaires par les villageois, et travailler avec eux pour identifier les meilleures formules et stratégies de commercialisation; et c) à organiser des forums d'agriculteurs sur le terrain pour échanger les idées et l'expérience concernant l'utilisation, la gestion, la domestication et la conservation des arbres et arbustes indigènes ainsi que leurs produits et les débouchés.

**12. Renforcement de la pertinence des recherches en agroforesterie dans les universités.**

Cela consistera: a) à soutenir les recherches de troisième cycle qui répondent directement aux besoins des communautés rurales pauvres; b) à organiser des ateliers des parties prenantes pour évaluer de façon critique les programmes d'enseignement universitaire, de formation et de recherche dans les départements de foresterie et d'agroforesterie des universités participantes, et à recommander les moyens de les rendre plus pertinents pour les communautés rurales pauvres; c) à organiser des ateliers répondant à la demande pour former les formateurs dans les institutions nationales partenaires et dans les projets de développement du FIDA; et d) à élaborer du matériel didactique et des programmes de cours comportant des plans d'apprentissage sur le terrain qui se déroulent dans un environnement tel que les forums d'agriculteurs sur le terrain.

**13. Communications.**

Les informations seront mises à disposition en utilisant différents supports (papier, audio/vidéo et électronique via le site Internet de FIDAFRIQUE). Les activités spécifiques consisteront: a) à produire et diffuser du matériel de formation et de vulgarisation et des rapports techniques; et b) à réaliser des programmes audiovisuels qui illustrent l'évolution du programme telle qu'elle est perçue par les villageois.

#### IV. RÉSULTATS/AVANTAGES ESCOMPTÉS

**14. Capital humain.** Le programme proposé donnera aux communautés rurales pauvres et aux équipes nationales de chercheurs, aux éducateurs et aux agents de développement et de vulgarisation les compétences, les savoirs et les attitudes appropriées pour élaborer et réaliser des projets de domestication, gestion et conservation participatives des arbres et arbustes indigènes qui prendront en compte la problématique hommes-femmes et répondront aux besoins des ruraux pauvres en développement. On compte que les universités nationales partenaires adopteront des méthodes actives, adaptées au contexte et fondées sur l'expérience pour l'enseignement et l'apprentissage dans leurs départements de foresterie et d'agroforesterie. Le matériel d'enseignement et de vulgarisation,

les programmes audiovisuels, les rapports techniques, les bases de données et les thèses qui répondent aux besoins en développement des communautés rurales seront produits et diffusés avec l'appui du programme.

15. Le programme renforcera le **capital social** afin que les communautés rurales pauvres: a) collaborent en tant que partenaires et co-chercheurs avec les instituts nationaux de recherche, de vulgarisation, de développement et d'éducation; et b) forment des associations et des réseaux pour mieux gérer et conserver leurs ressources naturelles et pour produire et commercialiser des produits de grande qualité provenant des arbres et arbustes indigènes.

16. En termes de **capital naturel**, les communautés rurales pauvres: a) protégeront leurs ressources naturelles; b) produiront, utiliseront et conserveront du matériel génétique de haute qualité extrait d'un large éventail d'essences d'arbres et arbustes indigènes; et c) enrichiront la biodiversité des arbres et arbustes indigènes dans les systèmes agroforestiers des parcs.

17. **Capital politique.** Les organisations et réseaux communautaires seront institutionnalisés et reconnus en tant que partenaires essentiels dans la gestion des ressources naturelles. On compte que ces communautés engageront le dialogue avec les autorités locales au sujet de leur rôle dans l'analyse, l'élaboration et l'application des politiques en matière de ressources naturelles locales.

18. Le programme consolidera le **capital économique** grâce à la diversification des sources de revenus des ruraux pauvres afin qu'ils produisent et commercialisent une gamme plus large de produits tirés des arbres et arbustes indigènes.

## V. MODALITÉS D'EXÉCUTION

19. Lors de la conception de ce don, il a été décidé que le programme de quatre ans sera réalisé en collaboration avec cinq projets en cours du FIDA, à savoir: le projet d'organisation et de gestion villageoises – Phase II (Bassin arachidier, Sénégal); le programme de fonds de développement en zone sahélienne (région de Ségou, Mali); le programme d'investissement communautaire en fertilité agricole (sud-est du Burkina Faso), le programme de développement rural durable (Burkina Faso, plateau central); et le projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié (région de Maradi, Niger). Dans le cadre des activités relevant du programme, on s'efforcera de dégager des synergies étroites avec les projets en question. Dans chaque région, on choisira trois ensembles de villages qui comprendront chacun trois villages voisins.

20. Les principaux partenaires institutionnels seront les cinq projets/programmes précités du FIDA, deux programmes de dons du FIDA (l'un avec l'Institut international des ressources phytogénétiques [IPGRI] et une nouvelle proposition de don à l'étude en faveur de l'Institut international de recherche sur les cultures pour les Tropiques semi-arides [ICRISAT]. Quatre instituts nationaux de recherche agricole seront également impliqués: l'Institut de développement rural du Mali, l'Institut national de recherche agricole du Niger, l'Institut pour l'environnement et la recherche agricole du Burkina Faso et l'Institut de recherche agricole du Sénégal. Les autres partenaires nationaux sont: quatre instituts nationaux de vulgarisation, quatre universités nationales (l'Université de Niamey, Niger; l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso; l'Institut polytechnique rural de Katibougou, Mali; et l'Université de Dakar, Sénégal), quatre universités européennes (the Graduate Institute for Development Studies, Suisse; l'Université Catholique de Louvain, Belgique; l'Université de Pise et la Scuola Superiore Sant'Anna de Pise, Italie). Quatre institutions internationales (le Réseau africain pour l'enseignement de l'agroforesterie [ANAFE], l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], l'ICRISAT et l'IPGRI) seront également impliqués. D'autres partenaires seront retenus (ONG, projets, associations d'agriculteurs) en fonction de leurs activités, de leurs intérêts et de leur efficacité.

21. Une équipe régionale et quatre équipes nationales se joindront au programme. L'équipe régionale comprendra trois scientifiques du CIRAF et un de l'ANAFE, spécialisés en domestication participative et conservation communautaire, en génétique forestière et sylviculture; en économie sociale; en recherche de marchés et en développement communautaire de l'entreprise ainsi qu'en formation. Chaque équipe nationale comprendra un facilitateur national du programme et deux autres scientifiques spécialisés en génétique forestière, sylviculture, écologie et économie sociale (détachés par les instituts nationaux de recherche agricole), un facilitateur des méthodes participatives et de la formation (membre de l'ANAFE), des techniciens forestiers (deux pour chaque projet du FIDA) et des spécialistes en pépinières (un par projet du FIDA) qui seront recrutés et payés par les projets du FIDA. Des comités seront mis sur pied à divers niveaux pour coordonner et institutionnaliser le programme. Il s'agira de comités villageois, de comités inter-villageois, de cinq comités au niveau du projet, de consortiums au niveau du pays et d'un comité de pilotage régional.

#### VI. COÛTS INDICATIFS DU PROGRAMME ET FINANCEMENT

22. Le CIRAF sera chargé de la gestion et de la coordination du programme ainsi que des rapports financiers et techniques, et il travaillera à partir de la station de recherche de Samanko au Mali. Le comité de pilotage régional fixera les allocations de fonds en fonction des plans de travail et budgets annuels adoptés. Le coût estimatif de ce programme de quatre ans est d'environ 3,2 millions de USD, dont 1,45 million de USD, ou 46% du coût total, seront fournis sous forme d'un don du FIDA. Le cofinancement de 54% au maximum sera assuré par le CIRAF (34%), par quatre instituts nationaux de recherche agricole (7%), par cinq projets financés par le FIDA (11,5%) et par la FAO (1,5%).

#### COÛTS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME (en USD)

Catégorie de coût	FIDA	CIRAF	Instituts nationaux de recherche agricole	FAO	Projets du FIDA	Total
Personnel	498 000	388 500	230 400		288 000	<b>1 404 900</b>
Voyages	124 400	66 000				<b>190 400</b>
Réunions et ateliers	117 000	95 500		50 000	75 000	<b>337 500</b>
Recherche et formation	325 200	146 000				<b>471 200</b>
Matériel	56 250	33 000				<b>89 250</b>
Fournitures de bureau et dépenses générales	44 200					<b>44 200</b>
Fournitures et services pour le travail sur le terrain	100 800	161 000				<b>261 800</b>
Frais généraux	184 150	184 219				<b>368 369</b>
<b>Total</b>	<b>1 450 000</b>	<b>1 074 219</b>	<b>230 400</b>	<b>50 000</b>	<b>363 000</b>	<b>3 167 619</b>